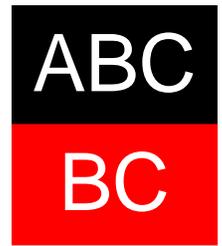




**STRIKE FIRST
CORPORATION**



MANUEL D'ENTRETIEN (v2)

UL/ULC

EXTINCTEURS PORTATIFS À POUDRE SÈCHE

Tous les extincteurs doivent être installés, inspectés et maintenus en conformité avec l'édition 2007 de la norme NFPA 10 (« Standard for Portable Fire Extinguishers ») de la National Fire Protection Association et avec les autorités locales ayant juridiction.

Lorsqu'une installation, une inspection ou une maintenance est nécessaire, Strike First Corporation recommande fortement que la tâche soit effectuée par du personnel certifié NFPA 10 (2007). Les extincteurs sont des appareils sous pression et doivent être traités avec respect et manipulés avec précaution. Ils sont des dispositifs mécaniques qui nécessitent une maintenance périodique pour être prêts à fonctionner correctement et en toute sécurité.

Strike First Corporation offre des pièces d'origine pour assurer une maintenance adéquate. Substituer les pièces d'origine par d'autres pièces annule la garantie Strike First ainsi que les certifications UL et ULC. **NE PAS SUBSTITUER LES PIÈCES D'ORIGINE PAR D'AUTRES PIÈCES.**

Strike First Corporation ne fait pas l'entretien, la maintenance ou la recharge des extincteurs. Ce manuel est publié comme un guide pour aider le personnel d'entretien qualifié à procéder à l'inspection, la maintenance et la recharge des extincteurs Strike First seulement. **Ce manuel d'entretien doit être utilisé en conjonction avec les listes de pièces/pictogrammes appropriées pour chaque unité qui subit une maintenance.** Aucun manuel d'entretien ne peut prévoir toutes les défaillances possibles qui peuvent être rencontrées lors de l'entretien des extincteurs. En raison de la possibilité que des procédures d'entretien antérieures effectuées sur cet appareil aient été mal faites, il est extrêmement important que toutes les mises en garde, toutes les remarques et tous les avertissements contenus dans ce manuel soient observés attentivement. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves.

Strike First Corporation n'assume aucune responsabilité pour l'entretien, la maintenance ou la recharge des extincteurs en publiant ce manuel d'entretien.

Veillez vous référer à tous les éléments suivants pour obtenir des instructions d'installation sur les extincteurs portatifs Strike First :

1. Le manuel du propriétaire – fourni avec l'appareil
2. L'édition 2007 de la norme NFPA 10 « Standard for Portable Fire Extinguishers »
3. Les autorités locales ayant juridiction

Veillez vous référer à un ou à tous les éléments suivants pour obtenir des instructions d'utilisation sur les extincteurs portatifs Strike First :

1. La plaque signalétique/l'étiquette de l'extincteur
2. Le manuel du propriétaire – fourni avec l'appareil
3. L'édition 2007 de la norme NFPA 10 « Standard for Portable Fire Extinguishers »
4. Votre distributeur Strike First local autorisé

MISE EN GARDE : PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE PROTECTION LORS DE L'ENTRETIEN DES EXTINCTEURS SOUS PRESSION CONTENANT UNE POUDRE SÈCHE.

ATTENTION : LES PERSONNES QUI AURONT À UTILISER CET EXTINCTEUR DEVRAIENT ÊTRE FORMÉES POUR LANCER SON FONCTIONNEMENT ET POUR LA BONNE TECHNIQUE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES.

RECHARGEZ LES EXTINCTEURS IMMÉDIATEMENT APRÈS L'UTILISATION

INSPECTION* (réf. 7.2 – NFPA 10, 2007)

Les procédures d'inspection décrites ci-dessous peuvent ne pas être suffisantes pour toutes les juridictions ou emplacements et doivent être utilisées en conjonction avec l'édition 2007 de la norme NFPA 10 « Standard for Portable Fire Extinguishers ».

Les extincteurs doivent être inspectés manuellement lors de leur première mise en service. L'inspection vise à obtenir une assurance raisonnable que l'extincteur est complètement chargé et fonctionnel. Ceci est fait en vérifiant qu'il est à sa place désignée, qu'il n'a pas été actionné ou altéré et qu'il n'y a aucun dommage physique apparent ou aucune condition pouvant empêcher son fonctionnement.

MISE EN GARDE : SI UN EXTINCTEUR MONTRE DES SIGNES DE CORROSION OU DE DOMMAGE MÉCANIQUE, IL DOIT ÊTRE SOUMIS À UN TEST DE PRESSION HYDROSTATIQUE OU REMPLACÉ PAR MESURE DE SÉCURITÉ.

PROCÉDURE D'INSPECTION PÉRIODIQUE

(Mensuellement ou plus souvent si les circonstances l'exigent)

L'inspection périodique des extincteurs doit comprendre une vérification d'au moins les éléments suivants :

1. En position dans l'endroit désigné
2. Aucune obstruction n'empêche l'accès ou ne restreint la visibilité
3. Semble plein par son poids lorsqu'il est soulevé
4. Le sceau et les indicateurs d'altération ne sont pas cassés ou manquants
5. Le mode d'emploi qui se trouve sur la plaque signalétique est lisible et tourné vers l'extérieur
6. La présence de dommages physiques évidents, de corrosion, de fuite ou d'obstruction du tuyau et/ou de la buse.

MAINTENANCE (réf. 7.2 et 7.3 – NFPA 10, 2007)

La maintenance, la réparation et le rechargement doivent être effectués par des personnes formées et certifiées ayant à leur disposition le manuel de réparation approprié, les types d'outils appropriés, les matériaux de recharge, les lubrifiants et les pièces de rechange d'origine Strike First.

Les extincteurs doivent être soumis à un entretien à des intervalles ne dépassant pas 1 an, lors du test hydrostatique ou lorsque cela est spécifiquement indiqué par une inspection. Les extincteurs mis hors service pour une procédure de maintenance ou une recharge doivent être remplacés par des extincteurs de recharge du même type et d'une classification au moins égale.

PROCÉDURE DE MAINTENANCE

1. Nettoyez l'extincteur pour enlever la saleté, la graisse ou les matières étrangères. Assurez-vous que la plaque signalétique d'instruction et l'homologation UL/ULC sont solidement fixées et lisibles. Inspectez la bouteille pour des signes de corrosion ou d'abrasion et la présence de bosses. Si une de ces conditions est détectée ou si vous doutez de l'intégrité de la bouteille, effectuez un test hydrostatique à la pression de test en usine en utilisant la méthode pression d'épreuve conformément à la brochure C-1 du CGA et à l'édition 2007 de la brochure n° 10 « Standard for Portable Fire Extinguishers » de la National Fire Protection Association (NFPA).
2. Inspectez l'extincteur et remplacez les pièces endommagées, manquantes ou corrodées et les pièces qui remplacent des pièces d'origine. Seules les pièces de rechange d'origine sont approuvées pour une utilisation sur les extincteurs Strike First.
3. Pesez l'extincteur. Le poids de l'extincteur DOIT tomber dans les limites de tolérance (+/-) pour le poids total chargé inscrites dans la section « MAINTENANCE » sur l'étiquette. Tout extincteur dont le poids n'entre pas dans les limites de tolérance doit être correctement rechargé.
4. Vérifiez la date de fabrication estampée sur la bouteille ou la date du dernier test hydrostatique indiquée sur l'étiquette apposée sur l'extincteur. La bouteille doit subir un test hydrostatique tous les 12 ans pour tester la pression indiquée sur la plaque signalétique.
5. Inspectez le manomètre pour la présence de dommages. Dépressurisez la bouteille et remplacez-le si nécessaire. Si l'indicateur du manomètre est sous le mot « RECHARGE » en vert, cela peut indiquer une fuite ou une décharge. Si l'indicateur de pression est au-dessus du mot « OVERCHARGED » en vert, cela peut indiquer une jauge défectueuse ou un excès d'azote. Dépressurisez la bouteille et suivez les instructions de recharge dans les deux cas.
6. Vérifiez la goupille (de verrouillage) pour vous assurer de sa liberté de mouvement. Remplacez-la si elle est tordue ou si son retrait semble difficile.
7. Vérifiez le levier de décharge pour vous assurer de sa liberté de mouvement. Inspectez la poignée de transport pour vous assurer de sa bonne installation. Si l'un ou l'autre de ces éléments est endommagé, remplacez-le.
8. Retirez la buse ou l'assemblage du tuyau et de la lance et inspectez l'intérieur du corps de la soupape pour la présence de dommages. Remplacez le tuyau s'il est coupé ou fissuré ou encore si les raccords filetés sont endommagés. Soufflez de l'air à travers les assemblages du tuyau et de la buse avec de l'air ou de l'azote à une pression de 50 psi (345 kPa) ou moins pour vous assurer que le passage est libre de tout corps étranger.
9. Inspectez l'assemblage de la soupape pour la présence de corrosion ou de dommages. Le retrait de la soupape et/ou le remplacement de pièces de la soupape doivent être effectués uniquement après la décharge complète du contenu de la bouteille.
10. Réinstallez la buse ou l'assemblage du tuyau.
11. Installez un nouveau sceau anti-altération et consignez les données d'entretien sur l'étiquette d'inspection de l'extincteur.
12. Installez l'extincteur sur son support mural (ou sur son support dans le véhicule) à l'emplacement approprié. Vérifiez si l'ajustement est approprié – remplacez le support si nécessaire.

RECHARGE (voir la page 4 pour la PROCÉDURE DE RECHARGE)

LA RECHARGE [NFPA 10, 7.4, 2007] CORRESPOND AU REMPLACEMENT DE L'AGENT EXTINCTEUR.

GUIDE DE DÉPANNAGE

MISE EN GARDE : ASSUREZ-VOUS QUE L'EXTINCTEUR EST COMPLÈTEMENT VIDE ET QU'IL N'EST PLUS SOUS PRESSION AVANT D'ESSAYER DE CORRIGER TOUT PROBLÈME DE FUITE.

Remarque : Vérifiez l'extincteur pour déterminer la source de la fuite avant qu'il ne se vide. La réparation d'une fuite exige que l'extincteur soit complètement vide et que l'assemblage de la soupape soit retiré.

La bouteille doit être placée dans un étau de sécurisation approprié et la soupape doit être serrée à la main lorsque vous réinstallez l'assemblage de la soupape.

<u>PROBLÈME</u>	<u>SOLUTION</u>
1. Fuite au niveau du joint torique du collet	Retirez l'assemblage de la soupape, nettoyez le collet à fond et installez un nouveau joint torique.
2. Fuite à travers la soupape	Retirez le ressort et l'assemblage de la tige de la soupape. Installez un nouvel assemblage de tige de soupape. Vérifiez le siège de la soupape pour la présence de rayures ou de corps étrangers.
3. Fuite au niveau de l'écrou de sûreté	Retirez l'assemblage de l'écrou de sûreté, le disque et le joint d'étanchéité. Remplacez-le par un nouvel assemblage d'écrou de sûreté, de disque et de joint d'étanchéité First Strike. Serrez l'assemblage à un couple de 25 pi-lb.
4. Fuite sous le levier de décharge au cours de la décharge	Retirez le ressort et l'assemblage de la tige de la soupape. Installez un nouvel assemblage de tige de soupape. Vérifiez le siège de la soupape pour la présence de rayures ou de corps étrangers.
5. Fuite lors de la décharge	Serrez le raccord du tuyau au niveau du coude (extincteurs de 10, 15 et 20 lb). Remplacez l'assemblage pivotant sur les extincteurs de 5 lb.
6. Défaut dans la bouteille*	Contactez un revendeur Strike First si l'extincteur est couvert par la garantie; sinon marquez-le avec le mot « CONDAMNÉ » et retirez-le du service ou remettez-le à son propriétaire.

GARANTIE LIMITÉE

STRIKE FIRST CORPORATION (« STRIKE FIRST ») garantit que ses extincteurs (les « produits ») sont exempts de défauts matériels et de fabrication pour une période de six (6) ans à compter de la date de fabrication. La responsabilité de STRIKE FIRST pour les défauts matériels ou de fabrication est limitée à la réparation ou au remplacement des produits pour l'acheteur au détail original (le « consommateur ») seulement. Cette garantie limitée ne couvre pas les défauts résultant d'une modification, d'un abus, d'un accident, d'une altération, d'une utilisation abusive, de l'exposition à des conditions corrosives et d'une installation ou d'un entretien inadéquat. STRIKE FIRST n'est pas responsable de l'installation ou de la maintenance des produits.

Les produits défectueux pour lesquels une demande valable a été faite doivent être retournés à l'usine STRIKE FIRST à Scarborough, ON (416) 299-7767 pour une réparation ou un remplacement (ou à d'autres installations de réparation après l'obtention d'une autorisation écrite préalable de STRIKE FIRST) et le coût de transport vers ces endroits doit être payé par le consommateur.

STRIKE FIRST DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ AU-DELÀ DES RECOURS PRÉVUS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR UN CONTRAT, DE LA NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTREMENT, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION LES DOMMAGES LIÉS À TOUT PRÉJUDICE CORPOREL ET LES DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ AINSI QUE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, CORRÉLATIF, ACCESSOIRE, EXEMPLAIRE OU PUNITIF, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES RÉCLAMATIONS DE TIERS ET CE DANS TOUS LES CAS, MÊME SI STRIKE FIRST A ÉTÉ PRÉALABLEMENT AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE CEUX-CI. LES LOIS DE CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES DOMMAGES CORRÉLATIFS OU AUTRES ET LES CONSOMMATEURS PEUVENT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UNE JURIDICTION À L'AUTRE. DANS DE TELLES CIRCONSTANCES, CETTE GARANTIE LIMITÉE AINSI QUE LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE SERONT APPLIQUÉES DANS TOUTES LES MESURES PERMISES PAR LA LOI.

CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUE L'ENTIÈRE GARANTIE FOURNIE PAR STRIKE FIRST ET DOIT REMPLACER L'ENSEMBLE DES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPLICITES, IMPLICITES, RÉGLEMENTAIRES OU AUTRES, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

Ni le distributeur du produit, ni toute autre tierce partie ne sont autorisés à établir des conditions et des garanties ou à faire des représentations au nom de STRIKE FIRST. STRIKE FIRST n'assume ni n'autorise aucun représentant ou autre à assumer en son nom toute obligation ou responsabilité autre que celles expressément énoncées dans la présente.

Tout litige concernant ou relatif à cette garantie limitée sera résolu à la seule discrétion de STRIKE FIRST.

RÉFÉRENCES UTILISÉES DANS CE MANUEL :

NFPA 10 « Standard for Portable Fire Extinguishers »
Édition 2007

*CGA C-1 METHODS FOR HYDROSTATIC
TESTING OF COMPRESSED GAS
CYLINDERS »

DISPONIBLES AUPRÈS DE :

National Fire Protection Association
1 Batterymarch Pk.
Quincy, MA 02169-7471
www.nfpa.org

Compressed Gas Assoc., Inc.
4221 Walney Rd., 5th Floor
Chantilly, VA 20151
www.cganet.com

PROCÉDURE DE RECHARGE

MISE EN GARDE : Assurez-vous que l'extincteur est complètement vide et qu'il n'est plus pressurisé avant de tenter de le recharger. Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer des blessures, la mort ou des dommages aux biens personnels en raison du mouvement violent des composants desserrés.



1. Retirez l'assemblage du tuyau ou la buse.



2. Inversez l'extincteur et déchargez-le de la totalité du gaz d'éjection restant.



3. Retirez la soupape et le tuyau de succion de la bouteille en les tournant dans le sens antihoraire. Marquez les soupapes et les cylindres si vous effectuez la maintenance de plus d'une unité. Enlevez les résidus chimiques en inversant la bouteille. Ne pas le faire pourrait entraîner le tassement de la poudre.



4. Détachez le tuyau de succion de la soupape en le tournant dans le sens antihoraire. Enlevez le ressort.



5. Appuyez sur la tige de la soupape située sous la poignée de décharge en utilisant votre doigt ou un outil approprié.



6. Retirez le joint torique du corps de la soupape.



7. Nettoyez soigneusement l'intérieur et l'extérieur des filets du corps de la soupape avec une petite brosse en accordant une attention particulière à la zone du siège de la soupape. **Portez une attention particulière à la rainure de décharge de la pression dans les filets du corps de la soupape.**



8. Inspectez soigneusement le nouveau joint torique du corps de la soupape et installez-le. Faites attention de ne pas endommager le joint torique sur les filets du corps de la soupape.



9. Lubrifiez le joint torique sur toute sa circonférence. Strike First recommande d'utiliser le lubrifiant « Parker O-Lube ».



10. Nettoyez l'orifice de sortie avec une petite brosse.



11. Nettoyez le siège de la soupape contenant le caoutchouc d'étanchéité. Strike First recommande de remplacer l'assemblage de la tige de la soupape à chaque intervalle de maintenance majeur.



12. Placez une petite quantité de lubrifiant le long de la circonférence du petit joint torique seulement.



13. Réinsérez l'assemblage de la tige de la soupape dans le corps de soupape. Mettez-la en place avec votre doigt.



14. Remettez le ressort sur le tuyau de succion puis tournez celui-ci dans le sens horaire dans le corps de soupape.



15. Remplissez l'unité avec la bonne quantité et le bon type de poudre sèche, comme il est indiqué sur la plaque signalétique de l'extincteur. Nettoyez les filets de la bouteille à fond.



16. Remettez le bon tuyau de succion et la bonne soupape nettoyée sur la bonne bouteille. **REMARQUE :** Remettez la soupape et le tuyau de succion immédiatement après le remplissage de la bouteille et pendant que la poudre est encore dans un état aéré.



17. Tournez la soupape dans le sens horaire jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Cela indique l'engagement des filets et minimise les dommages. Serrez la soupape à la main dans le sens horaire.



18. Placez l'adaptateur de pression dans la sortie de la soupape. Déplacez le régulateur à la pression désirée (utilisez de l'azote sec SEULEMENT). Branchez la source d'azote et laissez la pression se rendre jusqu'à la tige de la soupape et dans le tuyau de succion. Une légère secousse peut être remarquée en raison du déplacement de la poudre sèche dans le tuyau de succion. Relâchez la poignée de décharge une fois que la jauge sur l'appareil a atteint la bonne pression. Retirez l'adaptateur de recharge.



20. Vérifiez bien toutes les parties sur l'unité qui pourraient présenter une fuite de pression.
a) soudures
b) face de la jauge et filets
c) joint torique du corps
d) siège de la tige de la soupape



21. Placez une goupille à travers le corps de la soupape et la poignée de décharge. Fixez un sceau.



22. Vérifiez la buse et/ou le tuyau pour la présence de blocages et remettez-les sur l'unité.



23. Installez l'étiquette autorisant l'utilisation et inscrivez la date.